

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcotooise



JUIN
2022

Agenda

Samedi 4 juin de 10h à 20h
Compétitions individuelles

Dimanche 5 juin de 9h à 17h
Salle des sports

Compétitions doublettes
Masters Vogelpick

Judi 9 juin de 9h à 12h
Mairie Permanence
Enquête Publique PLUiHD

Dimanche 12 juin de 8h à 18h
Salle Robert Merle
Elections législatives/1^{er} tour

Judi 16 juin à 8h30
RDV point infos
Visite des épaves de la plage

Samedi 18 juin à 11h
Appel du Général De Gaulle
Dépôt de gerbes
au monument aux morts

Dimanche 19 juin de 8h à 18h
Salle Robert Merle
Elections législatives/2^{ème} tour
Dimanche 19 juin de 6h à 18h

Rue du Général De Gaulle
Brocante
Les Judcoot'lussen

Mercredi 22 juin de 14h à 17h
Mairie Permanence
Enquête Publique PLUiHD

Samedi 25 juin et
Dimanche 26 juin de 11h à 15h
Ferme Nord
Festival La Bonne Aventure

Samedi 2 juillet
Salle Robert Merle
Kermesse de l'école

Mercredi 6 juillet
Salle Robert Merle
Apahm

Samedi 9 juillet
Espace Robert Merle
Tournée des plages

Samedi 16 juillet à 9h
RDV point infos
Visite des épaves de la plage

Permanences en Mairie

Permanence des Conciliateurs de Justice
Lundi 13 juin en mairie
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence du CCAS
Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence le mardi 7 juin de 9h à 11h30 sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
Informations sur le maintien à domicile
Mercredi 1^{er} juin 2022 de 10h à 11h30, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence de la Mission locale Entreprendre Ensemble pour les - 25 ans
M. Laurent VILCOT
Chaque 1^{er} mardi du mois de 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au 03 28 29 86 86

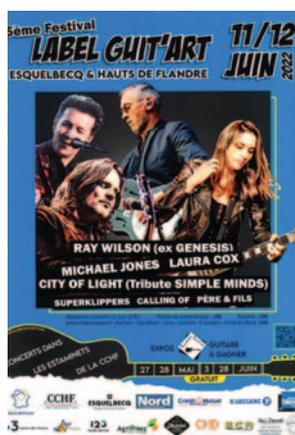
Permanence de la Mutuelle Just'
Vendredi 17 juin en mairie
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE Député de la circonscription
Contactez le bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits au 06 62 64 50 59 pour prendre rendez-vous

PERMANENCE EN DEHORS DE ZUYDCOOTE
M. MALLAURAN et Mme VANDERHAEGHE, assistants sociaux, assurent le secteur de Zuydcoote aux lieux de permanences ci-dessous :
• à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale, le mardi de 14h à 16h
• au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Gl de Gaulle, le jeudi de 14h à 16h
En raison du Covid-19, les permanences se font sur rendez-vous au 03 59 73 47 20. Le port du masque est obligatoire.

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans
341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence d'Habitat du Nord
Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, apt 1
Tél. 08 11 71 59 59





Zuydcootoises, Zuydcootois,

La reprise des activités de nos associations se confirme et nous avons pu profiter d'un mois de mai riche en animations avec le championnat de la flèche zuydcootoise ou la course toujours aussi populaire de Cap sur la forme : les boucles zuydcootoises. Ce fut également l'occasion de participer à la fête du vélo et je remercie tous les bénévoles qui ont bien voulu participer à cette agréable animation qui a égayé le quai de l'ancienne gare toute la journée du 28 mai.

Ce mois de juin voit la surveillance plage redémarrer. Les Dunes de Flandres ont agrandi la zone de surveillance allant de la descente du point info jusqu'à l'accès de la base nautique du sémaphore. L'équipe de l'Opération Grand Site de la CUD, accompagnée de la commune, a fait installer des ganivelles, à l'est et à l'ouest de la digue, dans l'objectif de protéger les dunes tout en luttant contre leurs érosions. A la fin de ce mois, le festival de la « bonne aventure » arrive à Zuydcoote avec des animations au sein de la ferme Nord.

Avec les beaux jours, la véloroute va redoubler de succès. A notre demande, la CUD a mieux identifié et tracé le parcours au croisement de l'ancien passage à niveau et chemin des dunes. Toujours suite à notre demande, le service voirie envisage, pour cette année, la réfection des trottoirs rue des Primevères, rue des Tulipes et rue des Bleuets.

Depuis 2012, la Communauté Urbaine de Dunkerque a aussi en charge la réalisation du Plan Local d'Urbanisme. Après un arrêt de projet et le retour des remarques de l'état, le PLU est, durant ce mois, soumis à Enquête Publique. C'est pour chacun d'entre vous l'occasion d'un prendre connaissance et d'apporter les commentaires que vous souhaitez.

Enfin, c'est aussi au cours de ce mois de juin que nous votons pour élire notre député de la 14^{ème} circonscription. L'équipe municipale se mobilise les 12 et 19 juin pour vous accueillir dans notre bureau de vote et vous y attend nombreux.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente en charge du Tourisme
à la Communauté Urbaine de Dunkerque



REPAS DE PAQUES

Le 29 avril, les enfants ont apprécié le repas de Pâques à la restauration scolaire ! Merci à l'équipe.



INTERVENTION DE 2 ARTISTES PLASTICIENS À L'ÉCOLE

Dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique), 2 artistes plasticiens, Adeline et Manuel sont intervenus dans l'école le vendredi 6 mai 2022 ; le thème étant "Terrain d'aventure - cour de récré" associé au projet d'écriture d'une histoire de M. LOUP.

Les élèves de moyenne section (Mme WAQUET) et de CM2 (Mme SEIGNEURBIEUX) ont d'abord fait une ballade dans le petit jardin derrière l'école : observation des paysages alentours, de la végétation et ramassage de branchages.

Puis, les enfants ont réalisé un plan à l'aide de pochoirs et des matériaux ramassés.

Les moyens ont réalisé des drapeaux qui ont été mis dans la cour.

Enfin, les CM2 ont fait une mise en voix de l'album "Le loup qui voulait passer un week-end à Zuydcoote" devant tous les élèves de l'école alors que les moyens présentaient les illustrations.





← RENCONTRE INTERGENERATIONNELLE

Le lundi 23 mai, les élèves de Mme WAQUET et Mme SEIGNEURBIEUX ont rencontré nos anciens du club « Les Toujours Jeunes » afin de leur présenter le conte qu'ils ont imaginé avec M.LOUP.



↑ DON DES JUDCOOT'LUSSEN AU CCAS

Le 30 avril, l'association philanthropique carnavalesque « Les Judcoot'Lussen » ont fait un don de 1 000€ au CCAS de Zuydcoote, lors de leur soirée paëlla. Merci aux membres et à Mme Mélissa WULLENS, présidente.

↑ MOMENT DE CONVIVIALITÉ

Mercredi 20 avril



↑ CONCOURS DES ŒUFS DÉCORÉS ORGANISÉ PAR ZUYDCOOTE ANIMATIONS

Le jeudi 28 avril, les enfants ont été récompensés pour les magnifiques paniers garnis d'œufs décorés, pour la fête de Pâques. Bravo à eux pour le travail accompli !



↑ COMMÉMORATION DU 8 MAI

Lors de la commémoration du 8 mai 1945, a eu lieu, en présence de M. le Député Paul CHRISTOPHE et de nombreux enfants de l'école accompagnés de Mme la directrice, une cérémonie inhabituelle : l'inscription d'un nom supplémentaire au monument aux morts en présence de la famille. Marcel LAFOUTRY est le 8^{ème} soldat mort pour la France inscrit sur notre monument.



↑ BOUCLES ZUYDCOOTOISES

Le 28 mai, de nombreux participants pour ce challenge organisé par Cap sur la Forme



↑ FÊTE DU VÉLO

Le 28 mai, une journée très animée à Zuydcoote avec la fête du vélo sur le quai de gare !



↑ CHAMPIONNAT DE FLECHES

organisé par La Flèche Zuydcootoise les 7 et 8 mai



DK'STREET BALL
3x3

16 JUIN 2022

Place du Centenaire
Dunkerque - Malo Les Bains

Bulletin d'inscription
"DK'Street Ball 3x3"
(Dans le cadre de l'organisation de Open Plus Superleague 3x3 de Dunkerque)

Jedi 16 juin 2022 13h30/17h00
, Place du Centenaire
Dunkerque – Malo les Bains

Catégorie : moins de 15 ans moins de 18 ans plus de 18 ans

Sexe : Hommes Femmes

JOUEURS

Nom : _____ Prénom : _____

Bulletin à retourner avant le **10 JUIN 2022** à M. Jérémy Delvart à l'adresse mail suivante : jeremy.delvart59@gmail.com

Si besoin de plus d'informations n'hésitez pas à contacter Jérémy au : 06 43 81 64 78

La légalisation de signature, à quoi ça sert ?

La légalisation de signature permet de faire authentifier votre propre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document. Pour cela, il faut vous présenter à la mairie de votre domicile muni du document avec la signature à légaliser et d'une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature. Si vous ne présentez pas de pièce d'identité, vous devez être accompagné de deux personnes témoins. Ces dernières doivent présenter leur pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'authentification se fait obligatoirement en votre présence et vous devez signer au guichet devant l'agent. La démarche est gratuite en mairie. Vous pouvez également faire cette démarche devant le notaire de votre choix mais elle sera payante.



Point lecture de Zuydcoote
114, rue du Général de Gaulle
Reprise du libre choix des livres
mardi 14 juin de 16h à 18h

Camion MOBIL'OPTIQUE

Place de la gare
Vendredi 3 juin de 14h à 16h30



POINT DÉCHETS VERTS
DANS VOTRE COMMUNE

Réservé uniquement aux déchets de jardin (tontes, tailles de haies/arbustes...).

Zuydcoote
118, rue du Général de Gaulle (derrière la Mairie)

Jours et horaires d'ouverture

- MARDI : de 14h à 17h
- SAMEDI : de 9h à 12h

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Duplicata du permis de conduire

Un duplicata de permis de conduire, suite à la perte, au vol ou à la détérioration du document original, doit impérativement être demandé en ligne sur le site de l'ANTS :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Le permis de conduire est ensuite envoyé dans les 2 mois par lettre recommandée avec accusé de réception. L'envoi se fait obligatoirement à l'adresse du titulaire du permis, telle qu'elle a été saisie sur le site de l'ANTS. Par ailleurs, il est aussi possible de solliciter une auto-école labellisée par l'Etat pour demander un duplicata du permis de conduire.

C'EST LE MOMENT ! PARTICIPEZ À LA CONCERTATION DU PROJET DE GIGAFACTORY DE VERKOR

USINE DE PRODUCTION DE CELLULES ET MODULES DE BATTERIES ÉLECTRIQUES À BOURBOURG (59)

1 RÉUNION PUBLIQUE D'OUVREURE ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ
VENDREDI 10 JUIN - 18h à l'Espace Coubertin à Bourbourg

3 ATELIERS THÉMATIQUES ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ
LUNDI 13 JUIN - 18h à Sportica, Gravelines

EMPLOI, FORMATION ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
JEUDI 23 JUIN - 18h à la Salle des Commissions de la Communauté Urbaine de Dunkerque

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
LUNDI 11 JUILLET - 18h à la Salle des Marquises du Grand Port Maritime de Dunkerque

1 TABLE RONDE LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN FRANCE
MERCREDI 6 JUILLET - 18h au siège de la Région Hauts-de-France

3 RENCONTRES MOBILES
VENDREDI 24 JUIN - 10h - 16h Place Jean Bart à Dunkerque
VENDREDI 1^{er} JUILLET - 10h - 16h devant le supermarché Auchan à Grande-Synthe
SAMEDI 16 JUILLET - 10h - 16h plage de Malo-les-Bains à Dunkerque

2 PERMANENCES EN MAIRIE
VENDREDI 17 JUIN - 9h30 - 11h30 à St Georges-sur-l'As
LUNDI 4 JUILLET - 8h30 - 12h à Bourbourg

1 RÉUNION PUBLIQUE DE PARTAGE DES CONTRIBUTIONS
MARDI 12 JUILLET - 18h au Numod, salle Jean Bart à Dunkerque

LES RENDEZ-VOUS

Consultez l'actualité, posez vos questions et donnez votre avis sur le projet sur le site internet de la concertation : <https://coldee.com/verkor>

SÉCHERESSE

AVONS LES MONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

USAGE DOMESTIQUE

- Éviter de laisser couler l'eau
- Limitier les arrosages des jardins
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Installer des équipements économes en eau

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement (PLUIHD)

Le public est informé que par arrêté, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, a décidé de soumettre à enquête publique le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement du mardi 31 mai 2022 à partir de 9h00 au jeudi 30 juin 2022 à 17h00 (pour une durée de 31 jours).

Le dossier comprend notamment les informations environnementales se rapportant au PLUIHD. L'autorité environnementale et les personnes publiques associées au projet de PLUIHD ont été consultées et leurs avis figurent dans le dossier d'enquête.

A cet effet, a été désignée par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille, une commission d'enquête composée de Monsieur Marc LEROY, en qualité de Président, de Monsieur Yves REUMAUX et de Monsieur Serge THELEZ, ses membres.

Durant cette période de 31 jours, afin que toute personne intéressée puisse prendre connaissance du dossier, les pièces du dossier d'enquête publique en version papier, seront à disposition du public aux jours et aux heures d'ouverture habituels, sauf jour férié et jour de fermeture exceptionnelle, dans les lieux suivants :

- à l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Perle de la Mer à Dunkerque,
- en maires d'ARBOUSTS-CAPPEL, de BOURBOURG, de BRAY-DUNES, de CAPPELLE-LA-GRANDE, de COUDEKERQUE-BRANCHE, de CHRAYWICK, de LEFFRINGHOUCKE, de LOON-PLAGE, de SAINT-GEORGES-SUR-L'AS, de SAINT-POL-sur-MER, de SPYCKER, de TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE et de ZUYDCOOTE.

Un poste informatique, contenant la version numérique complète du dossier sera tenu également à disposition du public au siège de la Communauté Urbaine de Dunkerque, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera également disponible en consultation, 7 jours sur 7 et 24h/24 sur le site <https://consultation-projeturbain.pluihd-de-fr.com/>

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions soit :

- Sur un registre d'enquête papier à bulletins non numérotés, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête mis à disposition dans les lieux d'enquête ;
- Sur le registre d'enquête dématérialisé disponible à l'adresse : <https://consultation-projeturbain.pluihd-de-fr.com/> ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : consultation-projeturbain@pluihd-de-fr.com ;
- Par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, PLUIHD, au siège de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Service Urbanisme et Environnement, Perle de la Mer, BP 85030, 59386 Dunkerque Cedex 1.

Les différentes contributions émises par les citoyens participant à l'enquête seront consultables par le public sur le site du registre dématérialisé.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations. Les permanences se dérouleront dans les maires, à l'exception des permanences sur Dunkerque (*) qui sont programmées à la Communauté Urbaine de Dunkerque (siège de l'enquête), Perle de la Mer à Dunkerque, dans les lieux aux jours et heures suivantes :

Date de la permanence	Lieu	Heures
Mardi 11 juin	Dunkerque (*)	9h00-12h00
Mardi 11 juin	Cysoing	9h00-12h00
Mardi 2 juin	Bray-Dunes	9h00-12h00
Mardi 2 juin	Bourbourg	9h00-12h00
Mardi 7 juin	Teteghem-Coudekerque-Village	9h00-12h00
Mardi 7 juin	Saint-Pol-sur-Mer	9h00-12h00
Mardi 8 juin	Leffringhoucke	14h00-17h00
Mardi 9 juin	Grande-Synthe	9h00-12h00
Mardi 9 juin	Zuydcoote	14h00-17h00
Mardi 9 juin	Grand-Fort-Philippe	9h00-12h00
Vendredi 10 juin	Gravelines	9h00-12h00
Vendredi 10 juin	Fort-Manché	9h00-12h00
Samedi 11 juin	Ghyvelde	14h00-17h00
Lundi 13 juin	Loon-Plage	9h00-12h00
Lundi 13 juin	Spycker	14h00-17h00
Mardi 14 juin	Coudekerque-Branche	9h00-12h00
Mardi 14 juin	Saint-Georges-sur-l'As	9h00-12h00
Mardi 15 juin	Arbousts-Cappel	9h00-12h00
Mardi 15 juin	Capelle-la-Grande	9h00-12h00
Mardi 15 juin	Bray-Dunes	14h00-17h00
Vendredi 17 juin	Erzywark	9h00-12h00
Vendredi 17 juin	Dunkerque (*)	14h00-17h00
Samedi 18 juin	Saint-Pol-sur-Mer	9h00-12h00
Samedi 18 juin	Grande-Synthe	9h00-12h00
Lundi 20 juin	Teteghem-Coudekerque-Village	14h00-17h00
Lundi 20 juin	Fort-Manché	14h00-17h00
Mardi 21 juin	Leffringhoucke	9h00-12h00
Mardi 21 juin	Erzywark	14h00-17h00
Mardi 21 juin	Zuydcoote	14h00-17h00
Mardi 21 juin	Gravelines	9h00-12h00
Mardi 21 juin	Ghyvelde	9h00-12h00
Vendredi 24 juin	Coudekerque-Branche	14h00-17h00
Vendredi 24 juin	Grand-Fort-Philippe	9h00-12h00
Vendredi 24 juin	Arbousts-Cappel	14h00-17h00
Samedi 25 juin	Bourbourg	9h00-12h00
Lundi 27 juin	Capelle-la-Grande	9h00-12h00
Lundi 27 juin	Spycker	9h00-12h00
Mardi 28 juin	Saint-Georges-sur-l'As	9h00-12h00
Mardi 28 juin	Loon-Plage	9h00-12h00
Mardi 28 juin	Dunkerque (*)	14h00-17h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés au siège de la Communauté Urbaine de Dunkerque aux heures et jours d'ouverture. Le projet de PLUIHD éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête sera ensuite soumis à la délibération du conseil communautaire pour approbation et mise en application.

Etat civil

Décès

5/05/2022 André MENISSEZ (92 ans)
22/05/2022 Carine CAPPELAERE épouse LAHAEYE (47 ans)

TRAVAUX PRÉVUS SUR LA COMMUNE

Consultez les arrêtés sur le site de ZUYDCOOTE :
www.zuydcoote.fr

M 31/2022	Arrêté autorisation d'occupation du front de mer de la plage pour vente ambulante de glaces du 30 avril au 4 septembre
M 37/2022	Arrêté réglementation de baignade du 1 ^{er} juin au 30 août
M 47/2022	Arrêté restriction de stationnement et de circulation rue du Sémaphore pour la tournée des plages du 8 juillet au 10 juillet

La légalisation de signature, à quoi ça sert ?

La légalisation de signature permet de faire authentifier votre propre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document. Pour cela, il faut vous présenter à la mairie de votre domicile muni du document avec la signature à légaliser et d'une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature.

Si vous ne présentez pas de pièce d'identité, vous devez être accompagné de deux personnes témoins. Ces dernières doivent présenter leur pièce d'identité et un justificatif de domicile.

L'authentification se fait obligatoirement en votre présence et vous devez signer au guichet devant l'agent.

La démarche est gratuite en mairie. Vous pouvez également faire cette démarche devant le notaire de votre choix mais elle sera payante..

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 M	02 35	5.70	75	14 56	560	74	09 28	0.95	21 47	0.85
2 J	03 09	5.65	72	15 29	555	70	10 03	1.00	22 23	0.90
3 V	03 45	5.55	67	16 05	545	64	10 38	1.15	22 58	1.00
4 S	04 25	5.40	61	16 46	525	58	11 12	1.25	23 34	1.15
5 D	05 08	5.25	55	17 32	505	51	11 50	1.40	--	--
6 L	05 58	5.05	48	18 24	490	45	00 14	1.25	12 35	1.55
7 M	06 53	4.95	43	19 20	480	41	01 01	1.35	13 28	1.65
8 M	07 52	4.90	41	20 21	480	42	01 58	1.40	14 31	1.65
9 J	08 54	4.95	44	21 22	490	47	03 04	1.40	15 45	1.60
10 V	09 56	5.10	51	22 22	515	56	04 17	1.25	16 53	1.40
11 S	10 53	5.35	61	23 14	540	67	05 21	1.05	17 51	1.20
12 D	11 43	5.55	72	--	--	--	06 16	0.85	18 43	1.00
13 L	00 02	5.65	78	12 30	575	83	07 07	0.70	19 32	0.85
14 M	00 50	5.85	87	13 18	585	91	07 56	0.60	20 20	0.70
15 M	01 39	6.00	93	14 08	595	95	08 45	0.55	21 09	0.55
16 J	02 30	6.10	96	15 00	590	96	09 35	0.55	22 00	0.50
17 V	03 25	6.10	94	15 54	585	92	10 26	0.65	22 51	0.50
18 S	04 21	6.00	89	16 47	570	85	11 18	0.75	23 43	0.55
19 D	05 16	5.85	81	17 40	555	76	--	--	12 11	0.95
20 L	06 12	5.65	71	18 34	535	66	00 38	0.70	13 07	1.15
21 M	07 14	5.40	62	19 37	520	58	01 36	0.85	14 06	1.30
22 M	08 24	5.20	55	20 45	510	52	02 38	0.95	15 07	1.40
23 J	09 29	5.15	51	21 48	510	51	03 40	1.05	16 09	1.40
24 V	10 26	5.15	52	22 44	515	53	04 42	1.10	17 09	1.40
25 S	11 19	5.20	55	23 35	525	56	05 42	1.15	18 06	1.30
26 D	--	--	--	12 07	530	59	06 35	1.15	18 56	1.20
27 L	00 22	5.35	61	12 52	535	63	07 20	1.10	19 39	1.10
28 M	01 06	5.45	65	13 32	545	66	07 59	1.10	20 18	1.00
29 M	01 47	5.50	67	14 09	550	69	08 35	1.10	20 55	0.90
30 J	02 23	5.55	69	14 43	555	70	09 11	1.05	21 32	0.90

PERMANENCE DES FINANCES PUBLIQUES

Dans le cadre de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité des Finances Publiques, un agent des Finances Publiques assure une permanence sans rendez-vous, **1 vendredi sur 2 de 13h45 à 16h45, à compter du vendredi 29 avril 2022**, au CCAS de Bray-Dunes, 341 avenue du Général De Gaulle.

INFOS POUR LES ADMINISTRÉS

Nous vous rappelons que vous trouverez toutes les infos de la Commune en vous connectant :

- Sur le site de la commune : www.zuydcoote.fr
- Sur facebook : <https://www.facebook.com/Zuydcoote59123/>
- Ou en téléchargeant l'application : [mymairie-Zuydcoote](#)



CAO FLANDRES
SERVICE INTÉGRÉ d'ACCUEIL et d'ORIENTATION

COLLECTE ANNUELLE POUR LE SAMU SOCIAL 115

CAO FLANDRES 1 RUE DES REMPARTS 59140 DUNKERQUE

COLLECTE HIVERNALE

En lien avec les maisons de quartiers nous organisons une collecte de couvertures, de sous-vêtements et chaussettes homme pour aider les sans-abris

N'hésitez pas à déposer ces articles dans votre maison de quartier.

Un petit geste peut changer beaucoup de choses

Vélo & Vous
Une prestation de l'ADAR

Animation le **Samedi 11 Juin 2022 de 10h à 12h**
Place de la Gare - 59123 Zuydcoote

CCAS

Au programme :

- Initiation vélos adaptés

Le service Vélo & Vous :

- 4 vélos adaptés : Trike | Handbike | Triporteur | Tricycle
- 1 tandem
- 2 vélos de ville

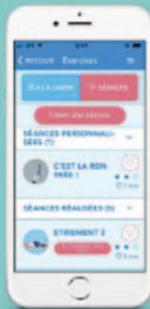
Une douceur vous attend à la fin de chaque balade avec la Cabane Aux Délices

Information par téléphone : **03.28.66.96.82**

www.adar-asso.fr

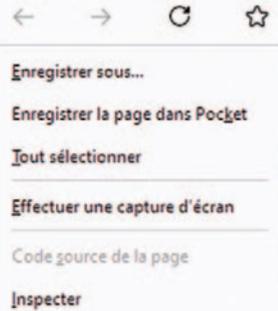


ACTIV'DOS, UN COACH DANS VOTRE SMARTPHONE



Activ'Dos, votre dos vous dira merci.

Aujourd'hui, qui dit mal de dos, lumbago, lombalgie... dit activité et mouvement. Pour vous accompagner au quotidien, chez vous, sur votre lieu de travail, en déplacement et lorsque cela fait mal, l'application mobile Activ'Dos est votre partenaire indispensable pour mieux gérer votre mal de dos.



Pour prendre soin de votre dos qui propose :

• Exercices à réaliser à votre rythme ;

• Conseils à adopter ;
• Vos connaissances ;
• Un suivi côté de chez vous.

• Téléchargez sur l'App Store d'Apple pour les smartphones sous iOS [Apple] ou sur Google Play pour les smartphones sous Android [Samsung...]. Cette appli est disponible gratuitement en téléchargement.

Suivez l'actualité de votre CPAM



@CpamFlandres



Assurance Maladie des Flandres

ameli.fr

Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

Nous avons tous appris la semaine dernière, par voie de presse, que le projet de zone d'aménagement, permettant la création de 137 logements dont un béguinage, un nouvel équipement communal et un commerce, a fait l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif déposé par l'association ADELE.

Nous nous étonnons que les principaux arguments soulevés par celle-ci pour justifier son action reposent sur des raisonnements erronés tels que le risque inondation sur la zone et la destruction non-compensée d'une zone humide. Des études, menées par l'aménageur et les services de l'Etat, démontrent l'absence de risque. Ces derniers, compétents dans ce domaine, ont délivré une autorisation environnementale permettant la réalisation de ce projet. Nous espérons que ce recours ne soit qu'une volonté farouche de défendre l'environnement, malgré l'absence d'un risque quelconque, et non un moyen de ralentir ce projet qui a recueilli l'approbation populaire dans le cadre de l'enquête publique.

Soyez assurés que nous ferons le maximum pour défendre ce dossier alors que les moyens de la commune permettent difficilement de recourir à des avocats hors de prix.

L'avenir du projet est maintenant entre les mains du tribunal administratif en lequel nous avons toute confiance pour prendre la bonne décision. Cette situation n'est pas sans conséquence pour les projets communaux. Ainsi, nous vous annonçons que l'équipement communal, le béguinage ou le commerce, prendront du retard car leur construction est attachée à la réalisation de la zone d'aménagement.

En ce qui concerne le bâtiment communal, si les études avancent bien, elles doivent être mises en pause le temps que le tribunal prenne une décision sur le devenir de la zone toute entière. Aussi, nous sommes surpris que le fait que ce projet ne soit pas budgété dans le détail soit l'objet de critiques des élus de l'opposition. Nous travaillons par étape afin de limiter l'utilisation d'argent public avant que la zone d'aménagement ne voit le jour.

Cette attaque ne peut donc être considérée que comme soit une illustration de la définition bien personnelle que ces élus ont de la bonne gestion des deniers publics, soit un oubli du fait que Madame le Maire leur ait déjà clairement expliqué notre raisonnement lors de la séance du conseil municipal du 25 janvier dernier, auquel cas nous les invitons à en relire le procès-verbal.

Liste « Un autre chemin pour Zuydcoote / Notre village en transition

Nous avons plusieurs fois demandé combien coûterait et comment serait financé le nouvel équipement communal Mairie/école. Rien de précis n'a jamais été annoncé, hormis que le programmiste y travaillait. On nous martèle surtout que le financement est conditionné par le projet privé du promoteur, la construction de 160 logements et du supermarché, ce qui serait le seul moyen d'obtenir les recettes nécessaires via les futures taxes foncières.

Nous pensons qu'un travail de prospective budgétaire aurait dû être entamé depuis des années, et indépendamment du projet de lotissement, pour bien cerner ces questions. D'après le pacte fiscal et financier avec les communes, la CUD pourrait financer l'équipement à hauteur de 50% maximum. Si on ajoute les subventions publiques, la cagnotte municipale, la possibilité d'emprunter, il nous semble qu'un projet conséquent serait possible même avec un nombre de logements revus à la baisse.

Le projet de lotissement pourrait ainsi être remodelé en préservant une partie des zones humides et des terres agricoles.

Mais il faudrait enfin pouvoir disposer de chiffres sérieux pour en débattre.

Gageons que l'équipe majoritaire saura nous éclairer sur le budget lors de la réunion publique promise depuis si longtemps.

Facebook : unautrecheminpourzuydcoote

DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi : 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h30. Les dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque.

Pour toute information : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

RAMASSAGE DES POUBELLES

Lundi : marron Vendredi : bleu

DECHETS VERTS

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerque-grandlittoral.org

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

DERATISATION

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.



La Ferme Nord

1940



Ferme Nord Avant guerre. Mme Deswarte au centre avec Albert et Thérèse, ses enfants.

Le 25 mai, la Clinique Villette de Malo-les-Bains reçoit des bombes incendiaires, ce qui nécessite l'évacuation vers un campement hôpital. Ce fut très difficile à trouver. J'ai cherché pendant des heures, en auto, sous les bombardements très violents ce jour-là, je n'ai rien trouvé de mieux que la Ferme Nord de Zuydcoote.

Composé d'une cour entourée de bâtiments sur trois faces, cet établissement était à la fois une étable, un abattoir, une écurie, etc. Les parties vraiment habitables n'étaient pas nombreuses. Elle fonctionnait encore comme ferme, lorsque nous nous y sommes installés. La fermière y habitait toujours.

Cette première nuit passée à la ferme fut sinistre. Blessés et médecins, couchés pêle-mêle, dans ces bâtiments légers qui tremblaient comme des feuilles à chaque bombe éclatant dans les environs immédiats.

Nous pouvions loger tout d'abord 350 blessés environ, 150 dans les lits et le reste sur de la paille.

Cette Ferme Nord, sans protection, fut un séjour infernal, car placée par la suite et par le jeu des événements en plein champ de bataille, nous étions continuellement sous la trajectoire des projectiles des deux artilleries, exposés à la chute des obus dans notre cour et sur nos bâtiments. Notre cuisinier SAULGRAIN fut blessé, un matin, en préparant son café. Des militaires qui campaient chez nous furent tués.

Le premier jour de notre installation, nous fûmes mitraillés par des avions volant à raser les toits. Je fis faire un pavillon avec un vieux drap et un vieux jupon rouge trouvés dans les bagages de la fermière. Hissé sur un mât improvisé, cet emblème a été ensuite respecté d'une façon absolue par l'aviation allemande.

Le 4 juin, 3 h du matin, le canon s'est tu. Silence impressionnant. Je me lève et sors pour voir ce qui se passe. A dix mètres de moi, je vois un commandant allemand, un revolver dans chaque main et un soldat le doigt sur la gâchette

d'un fusil. Ils avaient franchi la clôture par derrière.

Je suis pris comme otage avec mes deux camarades. Je comprends un peu l'allemand. « Nous voulons voir les prisonniers allemands. » Je conduis la troupe. Je sens un fusil dans dos, à me toucher en marchant. Nous arrivons dans la salle des prisonniers Allemands. Joie intense de ces prisonniers. « Heil Hitler » et chants. « Avez-vous été bien soignés ? » demande le commandant. Concert d'éloges dithyrambiques sur les médecins français et les soins qui leur avaient été donnés, exactement de la même façon que les blessés Français. Alors sourire du Commandant à mon égard. « Gut », et nous sommes libres ; il va remercier le médecin chef de l'hôpital.

Ceux des prisonniers allemands qui peuvent marcher s'habillent, se répandent dans les salles des malades français, serrent les mains des blessés distribuent quelques cigarettes qui leur restaient. « Kamarad Français, guerre finie ».

Le soir, des soldats se présentent à la Ferme Nord et campent. On me demande d'évacuer pour loger des chevaux et du personnel. Les Allemands arrivent de plus en plus nombreux.

Le lendemain de retour du Sana, je reviens à la Ferme. Que vois-je ? Un tournoi de motocyclettes pétaradant pour un match amical entre Français et Allemands. C'est ahurissant. Et tout cela a été vu par de nombreux officiers présents et les civils de l'endroit.

Elle est vraiment étonnante cette absence de haine de part et d'autre...

Extrait du rapport du docteur PARCELLIER, chef du service de Santé de la Marine du G.S.M. (Groupe du Secteur du Nord) des douanes françaises, Bernard Hendricx